

Du sens à la rigueur

Le 7 novembre, François Fillon a présenté son deuxième plan de rigueur et il est probable que, d'ici quelques mois, il en annoncera un troisième. Ce nouveau plan prévoit, notamment, une accélération du calendrier d'application de la réforme des retraites ou le relèvement du taux réduit de TVA de 5,5% à un taux intermédiaire de 7%, pour certains produits.

Pour Benoît Hamon, porte-parole du PS, il s'agit d'une « **immense opération de mystification** », car François Fillon attribue à la crise et aux comportements des gouvernements, qui se sont succédés depuis trente ans, la réalité des déficits, alors que les seules mesures fiscales, mises en œuvre depuis 2007, correspondent à 75 milliards d'euros de déficit cumulé.

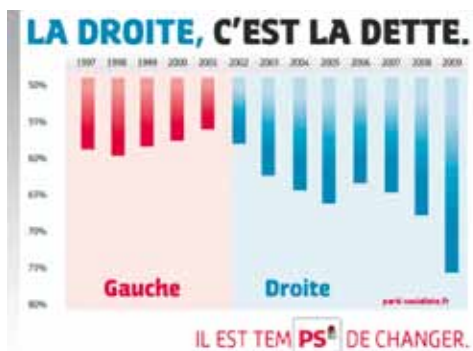
« **Ce plan est incohérent, injuste et inconséquent** », a dénoncé, pour sa part, François Hollande.

Le Gouvernement a été pris de court par le ralentissement de la croissance qui était pourtant prévisible. Il a été obligé d'inventer, à la hâte et dans la précipitation des mesures qui n'ont pas été intégrées dans la loi de finances, qui vient pourtant d'être votée. Ces mesures, de l'ordre de 6 à 8 milliards, seront insuffisantes puisque l'activité sera plus faible encore que ce qui est affiché.

« **N'oublions pas que, depuis le début du quinquennat de Nicolas Sarkozy, 75 milliards de recettes fiscales ont été perdus, en raison d'allègements en faveur des grandes entreprises et**

des ménages les plus favorisés », a rappelé le candidat socialiste, dans une interview accordée à *Libération*. « **Il eut été légitime de récupérer une partie de ces sommes accordées sans résultat tangible sur l'économie réelle.**

Or, plutôt que de s'engager dans cette voie, le Gouvernement poursuit une politique faite de bricolages et de rapiécages, avec la création d'un taux intermédiaire de TVA qui n'épargnera pas les classes populaires ou, encore, une surtaxe pour les grandes entreprises dont on ne sait si elle sera pérenne ou non ».



Un graphique éloquent

« **J'aurais remis en cause les niches fiscales par un coup de rabot général, c'est-à-dire par un abaissement du plafonnement global de leurs effets. J'aurais annulé l'allègement de l'impôt sur la Fortune et je serais revenu sur l'exonération de cotisations sociales, sur les heures supplémentaires qui jouent contre l'emploi** », a proposé François Hollande, montrant ainsi qu'une autre politique est possible. 🗳️

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 17/11/2011



Dossier de la semaine

La nouvelle alliance



Vie de la Fédération

Désignations transparentes



Interview

Militants

Avec Isabelle Spaak

Effraction

En accusant les Socialistes d'avoir remporté les élections législatives de 1997 « par effraction », François Baroin a révélé l'état d'esprit d'une grande partie de la droite, qui considère que le pouvoir lui revient, de droit. Elle seule serait légitime pour gouverner. Alors même que le bilan de Nicolas Sarkozy n'est qu'une suite d'échecs, plus cinglants les uns que les autres, cette attaque sonne en réalité comme un aveu. En effet, le ministre était interrogé sur la notion de courage en politique. Ne pouvant citer aucune réforme courageuse du Gouvernement, il ne lui restait que cet argument, totalement dérisoire, mais qui montre qu'une véritable panique touche le plus haut sommet de l'État.

Algues vertes



Difficile d'évoquer les questions agricoles sans aborder les enjeux environnementaux. En effet, compte tenu de l'augmentation de la demande liée à l'accroissement démographique, les agriculteurs doivent produire plus et mieux pour respecter l'environnement, préserver les ressources naturelles rares et fragiles.

La question est délicate. Il convient, à la fois, de ne jeter l'anathème sur personne mais, de voir la réalité en face. Et, dans ce domaine, le système agricole porte une grande responsabilité. Même si des études peuvent démontrer que d'autres facteurs peuvent intervenir dans le développement des algues vertes. « C'est le système qui est responsable, pas les agriculteurs », a précisé le vice-président du Conseil général.

Au moment où la Bretagne, État en région, Région, Départements, acteurs locaux se mobilisent pour lutter contre la prolifération des algues vertes, le Gouvernement publie, sous couvert d'harmonisation européenne, un décret assouplissant les conditions d'épandage des effluents d'élevage.

Alors que nous savons tous que pour enrayer les marées vertes l'objectif d'une concentration maximale d'une dizaine de mg/l de nitrates est à atteindre. « L'incompréhension est donc totale », a indiqué Michaël Quernez.

« Elle l'est d'autant plus qu'un rapport vient d'être publié qui revient sur le coût des principales pollutions agricoles de l'eau et prône une diminution des épandages. Et enfin, au même moment, nous apprenons aussi que la Commission européenne a saisi la France, en juillet dernier, pour connaître les mesures prises pour lutter efficacement contre ce phénomène ».

Pour le Conseil général, les plans de lutte contre les algues vertes doivent répondre aux enjeux dans les territoires concernés. Les sommes en jeu sont suffisamment importantes pour que les élus soient attentifs aux engagements pris. Or, il apparaît que les derniers contrats en discussion pour la région de Fouesnant et Concarneau ne sont pas assez ambitieux pour réduire durablement la teneur de nitrates dans les cours d'eau. Dans ces conditions, le Conseil général du Finistère se réserve le droit de ne pas signer ces contrats.

La nouvelle alliance

L'agriculture bretonne a un avenir. A condition de l'aider à opérer une révolution aussi importante que celle qu'elle a accompli au sortir de la seconde guerre mondiale. « Voilà pourquoi, le Conseil régional et le Conseil général du Finistère s'engagent résolument à soutenir le monde agricole », ont expliqué Laurence Fortin, référente de la Région dans le pays de Brest, et Michaël Quernez, vice-président du Conseil général, le 8 novembre, à Milizac, à l'invitation de l'UESR du Finistère.



« La question du revenu est essentielle »

L'agriculture fait partie de l'identité même de la Bretagne, comme l'a démontré le maire de Milizac, Fañch Guiavarc'h, en préambule de cette soirée : si on demande aux agriculteurs, aux enfants d'agriculteurs et aux petits-enfants d'agriculteurs de se lever, il reste très peu de monde assis. Durant la campagne des élections régionales de 2008, Jean-Yves Le Drian a défendu l'idée d'une nouvelle alliance entre la Bretagne et son agriculture. En pleine crise du lait et, alors que celle du porc couvait, le candidat socialiste voulait ainsi montrer l'attachement des socialistes bretons à défendre et développer l'agriculture bretonne.

Cette nouvelle alliance a été adoptée par la Région au mois de juin, après une série de réunions publiques, organisées dans toute la Bretagne. Agriculteurs, citoyens et militants associatifs ont ainsi pu donner leur avis et présenter leur vision de l'agriculture bretonne du XXI^e siècle. « Nous déplorons cependant l'absence de la grande distribution lors de ces réunions », a rappelé Laurence Fortin.

Car, il semble évident que la Bretagne a un rôle éminent à jouer compte tenu du contexte mondial. « Un milliard d'êtres

humains dans le monde souffrent de la faim », a rappelé Laurence Fortin. Mais, pour que la Bretagne puisse trouver sa place dans un contexte mondial de compétition acharnée, les collectivités locales doivent intervenir dans plusieurs directions.

D'abord, en soutenant l'installation des jeunes. « On compte, aujourd'hui, une installation pour trois départs », a rappelé Laurence Fortin qui a précisé que d'ici cinq ans, 45% des agriculteurs bretons seront partis en retraite. Or, jusqu'à présent seuls les agriculteurs de moins de 40 ans pouvaient percevoir des aides pour s'installer. Or, on constate aujourd'hui que des projets, portés par des personnes plus âgées, ne peuvent se réaliser.

L'agriculture est également confrontée à une crise foncière. Chaque année, 5 000 hectares de terres agricoles disparaissent, ce qui représente la superficie de 100 fermes.

La nouvelle alliance vise à répondre à ces enjeux de manière à préserver et faire évoluer une filière.

Pour Michaël Quernez, vice-président du Conseil général en charge de l'économie et de l'insertion, Département et Région sont complémentaires pour soutenir l'agriculture. Pour l'élu du canton de Quimperlé, la question centrale reste, aujourd'hui, celle du revenu agricole. « C'est le nœud du problème », a-t-il insisté. Car, tant que la profession ne pourra pas apporter un revenu décent, tous les efforts pour installer de nouveaux producteurs ou pour redorer l'image de la profession seront vains.



« Nous devons aider les installations »

C'est aussi pour cette raison qu'il faut que tous les acteurs de la filière agroalimentaire jouent la transparence. 🌱

Désignations transparentes

Le 1^{er} et, éventuellement, le 2 décembre, en cas de second tour, les adhérents socialistes désigneront leurs candidat-es pour les élections législatives des 10 et 17 juin 2012.

A droite, les candidats s'autoproclament ou sont imposés par la direction nationale de l'UMP.

Au Parti Socialiste, les candidat-es sont élu-es, selon des règles et des principes adoptés collectivement.

D'abord la parité. Conformément aux engagements, les socialistes présenteront au moins quatre candidats. En effet, dans les 2^e (Brest-centre), 4^e (Morlaix), 5^e (Landerneau, Landivisiau) et 7^e circonscriptions, (Pont l'Abbé, Douarnenez) seules des candidates peuvent se présenter au suffrage des adhérents.

Dans les 1^{ère} (Quimper), 6^e (Châteaulin, Carhaix) et 8^e circonscriptions



Les Législatives se dérouleront les 10 et 17 juin 2012

Le non-cumul des mandats constitue le second principe. Ainsi, chaque candidat à la candidature, membre d'un exécutif (maire ou adjoint au maire ou président ou vice-président d'une collectivité) signera un engagement, en déposant sa candidature, au terme duquel il ou elle s'engagera à démissionner en cas de victoire.

(Concarneau, Quimperlé), des hommes et des femmes peuvent postuler.

Alors que des négociations sont en cours entre le Parti Socialiste et Europe écologie les Verts, la 3^e circonscription (Brest rural) est considérée comme gelée. En cas d'accord, le PS ne présenterait pas de candidat, au mois de juin.

Les adhérents qui souhaitent se présenter peuvent faire acte de candidature entre le 18 et le 21 novembre. Ils doivent être à jour de leurs cotisations, d'adhérent et d'élu et avoir adhéré il y a au moins trois ans. Dans chaque circonscription, une Assemblée Générale de présentation des candidats sera organisée entre le 23 et le 28 novembre et tous les adhérents recevront la profession de foi des candidats. 🌸

Interview

Militants

Avec Isabelle Spaak

Qui sont les militants socialistes ? Pour répondre à cette question, Isabelle Spaak est allée à la rencontre des adhérents "de base". Elle raconte ce parcours et ces rencontres dans « Militants » (éditions stock)

Cap Finistère : Comment est née l'idée de ce livre ?

Isabelle Spaak : D'une envie toute simple : j'en ai eu assez de toujours voir les mêmes ténors du Parti Socialiste s'exprimer et j'ai voulu savoir ce que pensaient les militants, ceux qui collent les affiches, qui distribuent les tracts et qu'on voit, parfois, faire la claque dans les meetings. J'ai voulu savoir comment se déroulaient les réunions de section à un moment où le militantisme est devenu presque incongru. Je ne voulais absolument pas enquêter à Paris, mais aller en province, voir des « gens de tous

les jours ». C'est ainsi que je suis allée à la rencontre de militants socialistes notamment à Jarnac, sur l'île de Ré, à Aix-en-Provence, à Carmaux, à Lille ou en Corse.

Cap Finistère : Comment avez-vous choisi les militants que vous avez rencontrés ?

Isabelle Spaak : J'ai d'abord fait une demande, en bonne et due forme, à Solférino, mais je n'ai pas eu de réponse. J'ai eu la chance d'entrer en contact avec les secrétaires de la section de Jarnac et ensuite, de janvier à juin 2011, j'ai sillonné la France. Je pensais, au départ, réaliser des portraits mais, finalement c'est devenu ce livre.

Cap Finistère : Ont-ils changé votre vision du militantisme ?

Isabelle Spaak : Comme la plupart des Français je n'avais pas d'idée très claire concernant l'organisation du Parti Socialiste. J'ai vraiment été frappée par la liberté de parole des militants. Parfois

je décris des scènes presque violentes. Mais, ce que je retiens surtout c'est l'absence de langue de bois et la sincérité.

Cap Finistère : Ces rencontres vous-ont-elles donné l'envie d'adhérer au PS ?

Isabelle Spaak : Non. J'ai rencontré des personnages formidables et j'ai vraiment pris du plaisir à faire ce livre. Mais, je ne souhaite pas adhérer au PS. Je suis trop indépendante et peut-être n'ai-je pas suffisamment de culture politique. Et, le PS souhaite-t-il vraiment recruter de nouveaux adhérents ? La plupart des adhérents à 20 euros n'ont pas repris leur carte car, dans les sections, on leur a bien fait comprendre qu'ils étaient des adhérents au rabais. Il y a, je crois, pour le PS, un gros effort à faire pour mieux accueillir les nouveaux adhérents. La réunion que je décris à Aix-en-Provence prouve que c'est possible, à condition de le vouloir. 🌸



Agenda

25 novembre

19h15 : A l'occasion de l'AG de l'UESR, rencontre avec Jean-Pierre Bel, Président du Sénat, Mairie de Brest salon Richelieu.

1^{er} décembre

17h00 - 22h00 : Premier tour de la désignation des candidats aux Législatives.

2 décembre

17h00 - 22h00 : Deuxième tour éventuel.

10 décembre

Convention Nationale d'investissement des candidats aux Législatives.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428

N° 932 - Vendredi 18 novembre 2011

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON

Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Prévention des discriminations

Dans le cadre de la lutte et la prévention contre la discrimination, Brest métropole océane poursuit son travail sur trois axes : la place des filles dans l'action jeunesse et leur accès aux activités de loisirs et aux sports, la discrimination dans l'orientation scolaire et l'échange sur les discours paradoxaux dans les politiques publiques, en matière de lutte contre la discrimination.

Cette année trois rendez-vous, avec le sociologue Saïd Bouamama, sont proposés.

Le Jeudi 1^{er} décembre à 14h00, à la mairie de quartier de Bellevue : Où sont les filles ? Que font les filles ?

Le jeudi 1^{er} décembre à 18h00, centre social de Bellevue, salle *Outremer* : Quelles alternatives pour lutter efficacement contre la discrimination ?

Et le vendredi 2 décembre à 9h00, maison de quartier de Lambézellec, le sociologue animera une journée dont le thème sera : « *École, orientations scolaires et discriminations* ».

Renseignements auprès de :
lynda.lebbad@brest-metropole-oceane.fr

Guéant mythomane ?

Claude Guéant est-il mythomane ? Ou alors a-t-il un compte à régler avec les socialistes du Finistère ? Deux d'entre eux ont été les cibles de ce proche de Nicolas Sarkozy. Jean-Jacques Urvoas a tenu à rétablir la vérité, après des attaques infondées, à propos d'une note publiée par la fondation *Terra nova* : « *Nous avons eu droit à un réquisitoire d'une rare mauvaise foi, un fastidieux monologue d'un chef de bande.* »

Marylise Lebranchu a également été attaquée par le ministre de l'Intérieur qui a déclaré : « *la secrétaire nationale à la justice, Madame Lebranchu, dit : "on va réduire le nombre de places de prison". C'est écrit dans le projet socialiste* ». Or, il n'est pas écrit dans le projet du PS que le nombre de places en prisons va être réduit. Marylise Lebranchu, présidente de la FNESR, n'est pas secrétaire nationale du PS à la justice.

A son niveau de responsabilités, on peut s'étonner des approximations de Claude Guéant.

Annonces légales & judiciaires

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats
143, avenue de Kéradennec
29334 QUIMPER CEDEX
Tél. 02 98 90 04 35

PATRIMOINE EXPERTISE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 190, rue Ernest Hemingway
29200 BREST
498 029 842 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2011, l'associée unique a nommé :

- Monsieur Frédéric ESNAULT, demeurant 45, rue de Roch Glas - 29600 MORLAIX, en qualité de gérant pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur François CHOPLIN, démissionnaire.

Pour avis,
La Gérance.

SARL LES CUISINES DE CLAUDINE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 74, route de Gouesnou
29200 BREST
510 689 714 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 5 octobre 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Mention sera faite au RCS : BREST.

Pour avis.

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - SJFA

Société d'Avocats
66, rue de Pont l'Abbé - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 55 40 68

PIRIOU

Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Rue de Kervilou
29000 QUIMPER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à QUIMPER du 8 novembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Dénomination :

PIRIOU.

Siège : Rue de Kervilou - 29000 QUIMPER.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 50 000 euros.

Objet : Peinture, ravalement, tous travaux de second œuvre en bâtiment.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Gilbert PROVOST, demeurant 6, allée Saint Mélar - 29000 QUIMPER.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER.

Pour avis,
Le Président.

Avis est donné de la constitution de la SARL **ERGOTHÉRAPIE, TECHNIQUES & CONSEILS**, au capital de 8 000 euros.

Siège social : 3, rue Camille Vallaux - 29200 BREST.

Objet : L'exercice libéral de l'ergothérapie.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Gérante : Mademoiselle Isabelle MONTANARI, demeurant 3, rue Pablo Neruda - 29200 BREST, nommée pour une durée indéterminée.

SCI KROAS NEVEZ

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 184, Gorrequer
29470 PLOUGASTEL DAOULAS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PLOUGASTEL DAOULAS du 26 octobre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Dénomination sociale :

SCI KROAS NEVEZ.

Siège social : 184, Gorrequer - 29470 PLOUGASTEL DAOULAS.

Objet social : L'acquisition, la construction, la gestion, la réparation, l'administration, la transformation, la prise à bail, la location de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis ainsi que la rénovation et l'entretien des bâtiments gérés par la société.

Durée de la société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Madame Christelle LEMETAYER, demeurant 184, Gorrequer - 29470 PLOUGASTEL DAOULAS.

Clausules relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas et agrément obtenu à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

La Gérance.

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - SJFA

Société d'Avocats
66, rue de Pont l'Abbé - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 55 40 68

HOLDING JYMP

SARL au capital de 232 050 euros
porté à 266 050 euros
Siège social : Boulevard Sainte Barbe
29680 ROSCOFF
479 571 424 RCS BREST

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 26 septembre 2011 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 34 000 euros, par apports en numéraire, pour le porter à la somme de 266 050 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,
La Gérance.

**Pour toute impression,
création, contactez Elodie à
l'adresse pafimp@wanadoo.fr
ou au 02 98 43 11 44.**

**Un de vos proches désire
recevoir Cap Finistère ?
Merci de nous transmettre
ses coordonnées.
cap-finistere@wanadoo.fr**